



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Santé mentale des jeunes

Question au Gouvernement n° 1446

### Texte de la question

#### SANTÉ MENTALE DES JEUNES

**Mme la présidente** . La parole est à M. Jean-Claude Raux.

**M. Jean-Claude Raux** . Vendredi 10 avril, dernier jour de cours avant les vacances scolaires, au lycée d'Ancenis-Saint-Géréon, une jeune fille de 15 ans, en classe de seconde, finit sa journée au bloc, opérée en urgence ; un garçon du même âge est mis en examen pour tentative d'assassinat, après lui avoir porté plusieurs coups de couteau. Durant les semaines qui ont précédé cette attaque, il était passé par les urgences psychiatriques : sa détresse psychologique était connue.

C'est la seconde fois en un an qu'une élève est poignardée dans un lycée en Loire-Atlantique. Une semaine plus tôt, à Nantes, 3 000 personnes étaient réunies pour une course organisée par Effervescence Jeunes, une association qui vise à prévenir le mal-être des jeunes, créée par les parents de Lorène après sa mort tragique. Aujourd'hui, ce sont des parents et des associations qui agissent et financent des projets là où l'État faillit.

Mon département, comme beaucoup d'autres, est largement sous-doté en matière de pédopsychiatrie : à peine plus de vingt lits d'hospitalisation pour 1,5 million d'habitants ! Dans ma circonscription, le pôle de psychiatrie infanto-juvénile est submergé par les demandes de consultation.

En 2025, puis en 2026, vous avez déclaré la santé mentale grande cause nationale. Mais derrière les discours, rien ! Le vide ! Cela fait des années que nous alertons sur les besoins qui n'ont jamais été aussi grands, surtout chez les jeunes, et sur les réponses qui restent si insuffisantes, pour ne pas dire absentes. Certains nous expliqueront qu'il faut des portiques et des uniformes. À l'ordre du jour de l'Assemblée nationale : fraudes, sécurité, répression, justice criminelle – rien sur la santé, encore moins sur la santé mentale, l'éducation ou la jeunesse ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes EcoS, LFI-NFP, SOC et GDR.*)

La meilleure façon de désarmer la main qui porte le couteau, c'est le repérage, la prévention, l'accompagnement.

**Mme Clémentine Autain** . Exactement !

**M. Jean-Claude Raux** . Il est urgent, vital même, d'entendre la détresse de toutes les familles concernées et des jeunes qui souffrent. Madame la ministre de la santé, qu'attendez-vous pour faire de la santé mentale une question réellement prioritaire ? (*Les députés du groupe EcoS se lèvent et applaudissent.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées.

**Mme Stéphanie Rist**, *ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées* . Je vous

remercie pour votre question. Elle fait suite à un drame qu'il ne faut pas politiser. (*Exclamations sur plusieurs bancs des groupes SOC et EcoS.*)

**Mme Ayda Hadizadeh** . Pourquoi est-ce que politiser serait une mauvaise chose ?

**Mme Stéphanie Rist, ministre** . La santé mentale, en particulier de nos jeunes, est un enjeu pour le gouvernement et notre société – vous avez raison. Comme l'a annoncé le premier ministre, un nouveau délégué interministériel à la santé mentale et à la psychiatrie sera nommé prochainement. Ce n'est pas tout, car pendant qu'on échange, ici ou sur les réseaux, les gens agissent sur le terrain.

En matière de santé mentale, en particulier celle des jeunes, nous avons augmenté les moyens financiers : en dix ans, ce sont 1 000 psychologues et 1 000 psychiatres en plus, malgré une baisse du numerus clausus. Ce n'est pas tout, puisque nous sommes en train d'instruire le rapport sur la santé mentale des jeunes qui m'a été remis. Nous en reprendrons certaines propositions, comme celles portant sur le repérage sur les réseaux sociaux, que nous inclurons dans les contrats locaux de santé mentale. Pour repérer et accompagner les jeunes, nous nous appuyerons sur les professionnels de terrain – psychiatres, pédopsychiatres, infirmières en pratique avancée, qui améliorent les parcours de soins, médecins généralistes –, afin de proposer une vraie force de soutien.

**M. Sébastien Peytavie** . Commencez par soutenir les services publics !

**Mme Stéphanie Rist, ministre** . Il faudra aussi lutter contre les addictions.

Au mois de mai, j'aurai l'occasion, dans le cadre de l'année de la santé mentale, de réunir tous les acteurs qui le souhaitent, y compris les parlementaires, pour dresser le bilan de l'année 2025 en matière de santé mentale et présenter les perspectives pour 2026. Je serai accompagnée de mes collègues, puisqu'il s'agit d'un sujet qui concerne plusieurs ministères et sur lequel nous continuons de travailler. C'est ensemble que nous y arriverons.

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Claude Raux](#)

**Circonscription** : Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste et Social

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 1446

**Rubrique** : Santé

**Ministère interrogé** : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

**Ministère attributaire** : Santé, familles, autonomie et personnes handicapées

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 15 avril 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 15 avril 2026